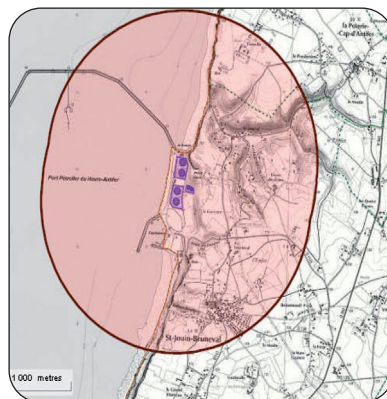


COMMUNIQUÉ DE PRESSE

MARDI 30 SEPTEMBRE 2010

LE PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES DE L'ÉTABLISSEMENT CIM À SAINT-JOUIN-BRUNEVAL

RÉUNION PUBLIQUE D'INFORMATION LE MARDI 5 OCTOBRE 2010 À 18H30 - SALLE POLYVALENTE



Les Plans de Prévention des Risques Technologiques (PPRT) ont été créés en réponse à l'accident d'AZF à Toulouse en septembre 2001. Leur mise en place est obligatoire pour tous les sites industriels classés Seveso seuil haut. Il s'agit d'un nouvel outil de maîtrise de l'urbanisation aux abords des installations à l'origine du risque. Le PPRT autour de la CIM est destiné à faire évoluer les zones de danger actuellement inscrites dans le plan d'urbanisme. Il définira aussi des zones géographiques à l'intérieur desquelles l'aménagement futur du territoire sera réglementé. Le PPRT permettra aussi de résorber les situations d'incompatibilité entre urbanisation existante et installations industrielles.

L'objectif du PPRT est de protéger les personnes autour de l'établissement industriel à risques, en réglementant l'urbanisation existante et future, au sein du périmètre d'étude.

Le PPRT de St Jouin-Bruneval est en phase de validation. Lors de la réunion publique M. le Sous Préfet et les services de l'Etat présenteront le résultat des études de risque liés à l'établissement CIM et leurs impacts sur l'urbanisme local.



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

- SUITE -

Programme de la réunion publique

Sous la présidence de Monsieur le Sous-Préfet du Havre

Accueil par Monsieur le Maire de Saint-Jouin-Bruneval et Monsieur le Maire de la Poterie Cap d'Antifer

- Introduction sur la démarche PPRT par monsieur le sous-préfet du Havre
- Projection d'un film de présentation des PPRT
- Présentation de l'établissement CIM (les activités, les risques présentés, les mesures de réduction des risques..) par le directeur de la société
- Point sur la démarche d'élaboration du PPRT et présentation des résultats en matière d'aléas technologiques par un représentant de la DREAL
- Exposé sur les enjeux du territoire concerné, les principes et propositions de zonage et de règlement pour l'urbanisation autour du site, par un représentant de la DDTM
- Échanges avec les participants

Contact : Jade Mastrovito / j.mastrovito@st-jouin-bruneval.fr